

DECLARATION

Juillet 2023,

À faire valoir à qui de droit,

Nous, SAS Agriconomie, situé 11N4, 51 320 Coole, déclarons que notre fournisseur atteste sur l'honneur que ces produits ci-dessous sont utilisable en agriculture biologique suite à sa déclaration du 23 Novembre 2022 :

Seau polyvalent Ruminant UAB

Seau à l'Ail - Répulsif insecte

Nous attestons que ces produits respectent la liste positive de matières premières pour la formulation des aliments utilisables en agriculture biologique, validée par l'organisme certificateur Bureau Veritas via la certification N°CER-OPT16469-C251054.

Agriconomie SAS, Service Nutrition Animale